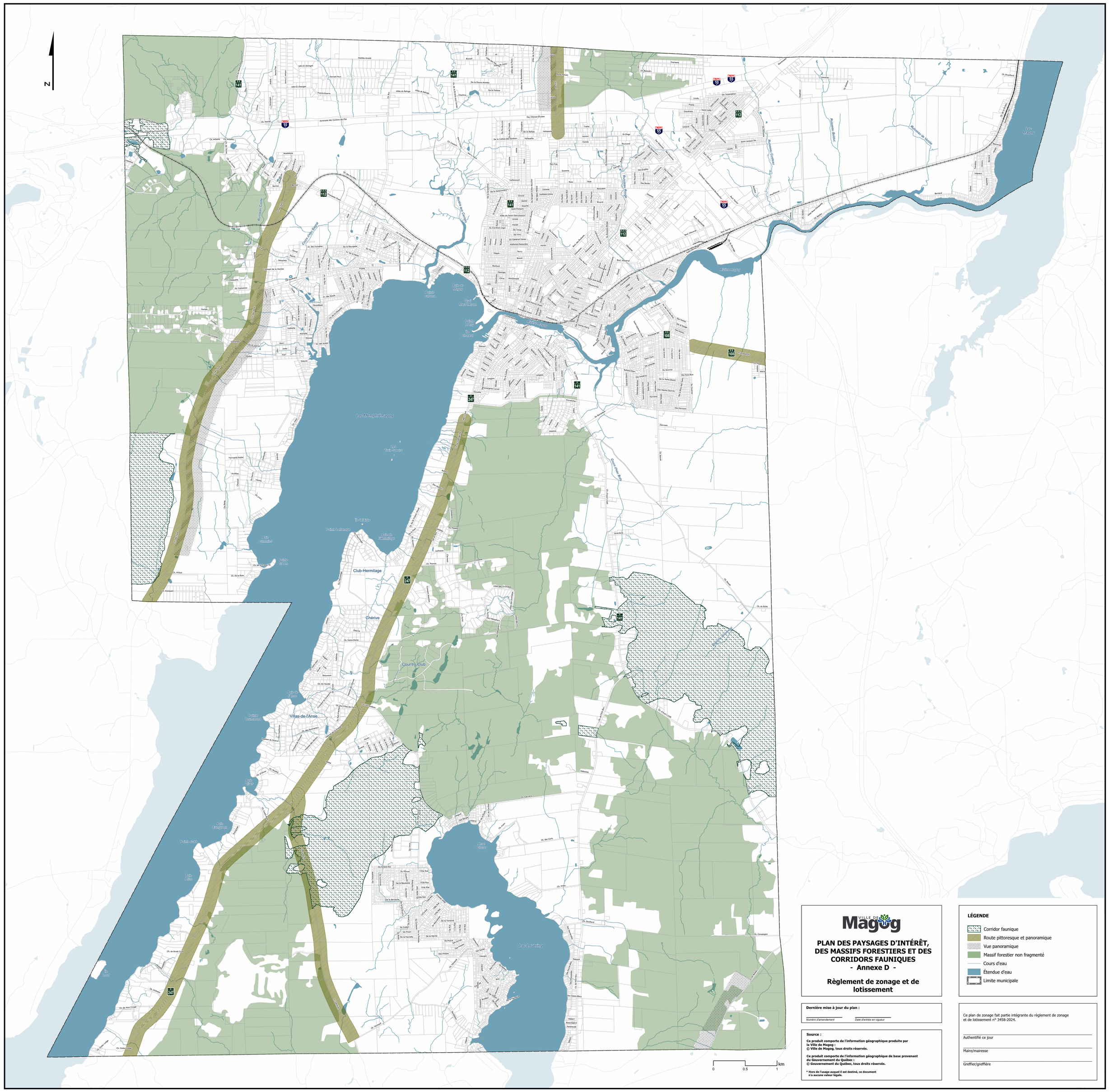

VILLE DE Magog

PLAN DES PAYSAGES D'INTÉRÊT, DES MASSIFS FORESTIERS ET DES CORRIDORS FAUNIQUES
- Annexe D -

Règlement de zonage et de lotissement

LÉGENDE

- Corridor faunique
- Route pittoresque et panoramique
- Vue panoramique
- Massif forestier non fragmenté
- Cours d'eau
- Étendue d'eau
- Limite municipale

Dernière mise à jour du plan :

_____ _____
Numéro d'amendement *Date d'entrée en vigueur*

Source :

Ce produit comporte de l'information géographique produite par la Ville de Magog :
© Ville de Magog, tous droits réservés.

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du Gouvernement du Québec :
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés.

*** Hors de l'usage auquel il est destiné, ce document n'a aucune valeur légale.**

Ce plan de zonage fait partie intégrante du règlement de zonage et de lotissement n° 3458-2024.

Authentifié ce jour

Maire/mairesse

Greffier/greffière

Magog